

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 31 janvier 2018

COMPTE RENDU

Présents :

Michel Rebattet, Marie-Thé Porte , Jacques Porte, Pierre Sarrazin ,
Marie-Antoinette Collet , Catherine Chalembel , Michel Breiner, Annie Perriolat
Marie-Noëlle Cléménçon , Françoise Roustan, Jeanne-Michèle Sarrazin ,
Françoise Dosmas , Albert Van Lierde, Josie Chielo , Jessie Bruyère
Anick Murat (mairie)

Excusés : Jean-Marie Chalembel (mairie) Pascale Vigouroux (mairie) Michel Müller (ski)

Absents : Guy de la Torre (collège Pendillon) Véronique Flament (collège Herbasse)

Nathalie Martins , Michel Bserini.

Invitée : Sylvie Dubechot .

Ordre du jour :

- Election d'un nouveau bureau suite aux changements dans le CA
- Choix d'orientation pour les activités de 2018
- Relation avec nos villes jumelles.
- Questions diverses

La séance est ouverte par Françoise Roustan , présidente, à 18h 05.

1) Election du nouveau Bureau

4 membres du bureau sont démissionnaires (R Deforge, D Tribbia) ou en fin de mandat (MTh Porte, M Breiner) Les autres membres souhaitent poursuivre leur mandat. Face à l'absence de candidat pour le poste de secrétaire, Michel Breiner se propose de prolonger son mandat pour cette année.

2 Poste de vice présidents sont donc vacants, Albert Van Lierde postule pour l'un des postes.

Le CA passe au vote et confirme la prolongation des mandats et l'élection d'A Van Lierde au poste de vice-président. Ce dernier présente sa vision du poste et ses objectifs : faire se rencontrer les gens !

Pour ce faire il souhaite demander à la mairie de provoquer des réunions de toutes les associations donatienne pour échanger (dates des manifestations) et pour mieux se connaître.

Cela implique aussi une ouverture vers les instances de tutelles (Arch-Agglo, Fédérations , OFAJ...) et les autres comités régionaux. La relation aux collèges en fait partie aussi et est déjà assumée par Annie Periolat ; mais sans doute faut il s'ouvrir aussi aux associations de parents d'élèves. Le CA est en accord avec cette vision et convient que s'organiser avec des responsables par pays était trop limitant : il est urgent de s'ouvrir à un environnement plus large.

Pour attirer les associations locales (et aller vers elles) il est proposé de créer une cotisation « association » qui permettrait aux dirigeants de ces entités à aller assister aux différentes AG . But mieux se connaître, démontrer son intérêt pour l'autre, recueillir des informations. Des conventions pourraient se mettre en place pour que les membres de l'association adhérente puissent bénéficier de certaines prestations.

Il y a lieu aussi à identifier les attentes des autres associations vis-à-vis du jumelage (envisager un petit questionnaire ??) . Et enfin, connaître le programme des autres est important pour l'efficacité de sa propre organisation (ex : Soirées de fin d'année le même jour, destination de voyages similaires....)

Le nouveau bureau se présente donc comme suit : Cf Document joint

2) Activités 2018 .

Le CA reprend les propositions de l'ancien bureau pour en examiner la pertinence et la faisabilité.

- Soirée soupe : elle est confirmée pour le 17 mars prochain, dans le cadre de la foire aux bœufs gras. Elle va donc rester ouverte à un public extérieur. Une animation musicale est donc nécessaire : face au coût d'un chanteur animateur nous allons nous tourner vers un Karaoke qui est plus convivial. Des systèmes sont loués à Super U.
- Soirée Cinéma italien : Même si les festivités du 30eme anniversaire sont repoussées ou ont lieu en Italie, nous maintiendrons la soirée cinéma ! La MJC s'occupe de l'organisation il faudra envisager de faire un discours pour présenter le film et ...le comité. Et voir si l'organisation d'un petit « mangement italien » est réalisable. (Pizza, Nutella ...)
- Festivités du 30eme anniversaire du jumelage avec l'Italie : en attente du retour des italiens. La date de la pentecôte, pour coïncider avec les échanges des harmonies, n'est pas confirmée. Et la pentecôte nous est proposée par les allemands pour aller chez eux.
- Organiser un voyage : On sort un peu de notre rôle et il ne faut pas se louper financièrement ! Un petit sondage serait utile pour connaître les désirs de nos adhérents. Idée : faire un voyage vers l'Allemagne au moment des fêtes de Noël ou se retrouver avec nos allemands à Colmar...(attention au coûts à supporter pour chacun)
- Vide grenier : L'arrêt de l'organisation par l'office du tourisme laisse un espace vacant pour prendre en charge une manifestation rémunératrice. F. Roustan pense que l'organisation est trop lourde pour nous, d'autres pensent qu'en s'organisant bien, c'est tout à fait

envisageable. A priori trop court pour cette année ...

Albert va réunir les éléments pour avoir de quoi prendre une décision pour l'an prochain (contraintes légales et de police, autre association sur le coup ?? ...)

- Journée « Ballade- Pétanque » de St Andéol : Evénement à conserver absolument pour maintenir cohésion et convivialité entre adhérents.
- Après midi « Châtaignes » à réactiver mais plutôt fin octobre.
- Soirée « Spectacle » : C'est nouveau pour nous mais sans doute jouable tout de même pour remplir les caisses. Le groupe « la chouette comédie » est drôle et pas encore connu sur St Donat (on peut les voir la 4 mars à St Hilaire). Là encore il faudra bien mesurer toutes les contraintes avant de se lancer (service d'ordre ? présence pompier, billetterie, publicité...) L'idée d'une tombola proposée en plus peut aider à limiter le risque financier.

3) Relation avec nos villes jumelles

Cela n'est pas simple du tout : très peu de retour (en tout cas pas rapide) à nos questions , et plus du tout de nouvelles des Belges . Pour organiser notre année 2018 : nous avons besoin d'un positionnement des Italiens et des Allemands sur les dates et c'est compliquéExiste t il aussi chez eux un manque d'engouement ou au moins de motivation chez leurs adhérents ??

4) Questions diverses.

Face à toutes les interrogations qui se posent à nous en terme de contraintes organisationnelles Michel Breiner propose que soient créées 2 commissions : l'une juridique chargée d'identifier les contraintes légales (voyage , transport des jeunes, encadrement des ballades, présence sécuritaire aux spectacles....) l'autre de Communication chargée de définir clairement les objectifs du comité et ses orientations puis d'en concevoir les supports de communication : il nous sera difficile de convaincre les autres si notre pensée n'est pas claire et percutante.

La séance est levée par la présidente à 20h30 et est suivie d'un pot convivial.

Michel Breiner : Secrétaire du Comité de jumelage.